

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MÉLANGES RELIGIEUX,

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Vol. XI. Montreal, Mardi, 11 Janvier 1848. No. 35.

MANDEMENT

DE MONSIEUR L'ÉVÊQUE DE MONTPELLIER, A L'OCCASION DE LA MISSION SI ÉMINEMMENT PROVIDENTIELLE, AU TEMPS PRÉSENT, DE SA SAINTÉTÉ LE PAPE PIE IX.

Charles-Thomas Thibault, par la miséricorde divine et la grâce du Saint-Siège apostolique, évêque de Montpellier, commandeur de l'Ordre royal et militaire des saints Maurice et Lazare, etc.

Au clergé et aux fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Quoique le Dieu que nous adorons, nos très-chers frères, aime à s'appeler, dans nos saints livres, un Dieu caché, *Deus absconditus*, il veut cependant, qu'aperçue de tous, et surtout de ceux-là même qui dirigent et gouvernent les parcelles des affaires humaines, *particular rerum*, comme dit Salvien, sa main divine soit hautement reconnue dans le gouvernement et l'ordonnance de cet univers que nous habitons. Toujours il se rend à lui-même témoignage; mais il ne lui suffit pas que l'ordre et la magnificence des cieux le proclament auteur et conservateur de ce monde, il faut qu'à certains intervalles, des coups inattendus viennent révéler, aux yeux des hommes assoupis ou distraits, son intervention puissante dans les affaires des sociétés terrestres: *Quo ipse summum totius mundi corporis gubernat.*

Il a marqué, à tout ce qui est, une fin digne de lui, et cette fin c'est sa gloire. Pour la procurer, il siège par-dessus les rois et leurs ministres, par-dessus les guerriers et les sages; et là où l'homme, destitué des lumières de la foi, ne voit que les résultats, plus ou moins heureux, des calculs de la sagesse ou des erreurs d'une politique humaine, il nous fait voir, à nous qui ne l'avons jamais banni du gouvernement des choses d'ici-bas, les dispositions miraculeuses de sa Providence, se révélant tour-à-tour sévère ou miséricordieuse.

Aussi, N. T. C. F., avons-nous besoin de vous rappeler vite à toutes ces données de la foi chrétienne sur les événements humains, en présence de toutes ces merveilles qui nous arrivent en échos de la ville éternelle, comme pour nous enseigner, avec plus de puissance, les voies de Dieu. Quel est donc cet homme qui, à lui seul, agit le monde et tient en suspens tous les esprits des puissants et des forts, des pauvres et des faibles? Astro miraculeux, la a été aperçu au milieu de cette nuit que nous avions faite toutes ces utopies d'un progrès, auquel croyaient à peine ceux qui en parlaient le plus, et tout-à-coup, aux promesses dédaignées des sages, tous les peuples du monde ont substitué de magnifiques espérances. Saisis d'étonnement, les hommes les moins disposés à chercher le salut en Israël se sont émus comme les croyants, en le voyant paraître au firmament de cette Église pour laquelle ils n'avaient eu, trop souvent, que des dédains ou des blasphèmes, et eux aussi se sont écriés: Nous avons vu son étoile, et nous sommes venus le saluer, avec vous, de notre amour et de nos vœux: *Vidimus stellam ejus, et venimus adorare eum.*

Aussi bien tout ce qui se passe, depuis quelque temps, dans cette terre de la vieille Italie, dans cette capitale du monde chrétien, n'est explicable que par la foi! Ce mouvement imprimé par la main d'un homme, d'un Pontife, du souverain d'un Etat qui n'est qu'un point, à peine aperçu, non sur le globe, mais en Europe; ce mouvement qui, du sein de Rome, se propage et ébranle déjà jusqu'aux extrémités du globe, dites, vient-il de l'homme? Cette lumière, si vive qu'elle éblouit jusqu'aux sages et aux puissants du monde, si douce qu'elle attire jusqu'aux souffrants de toutes les contrées de la terre, dites, n'est-elle qu'un éclair du génie ou qu'un météore qui brille un moment pour disparaître sans retour? S'il en était ainsi, Jérusalem s'agitait moins, ses pouvoirs publics cesseraient de se troubler, ils débâteraient plus tranquillement! Mais la loi a été interrogée par les voyants, par les docteurs du nouveau peuple, et leurs bouches ont proclamé, devant les commencements de l'homme de la droite du Seigneur, une parole que tous répètent avec transport, parce qu'elle est la parole de confiance dans la justice de celui qui a pris en ses mains la cause des peuples: *Et tu, Bethléem, et tu, cité de Rome, tu ne seras plus la dernière, tu ne garderas pas la place que t'ont faite les calculs mesquins d'une politique jalouse, entre les cités de Juda, entre les cités du monde, car c'est de toi que va sortir un prince qui régnera non peuple d'Israël vers de nouvelles et magnifiques destinées! Oui, Pétonnement des princes et des politiques, des esprits avides de nouveautés et de changements, comme des esprits calmes et positifs; ce sentiment indéfinissable de respect et d'admiration, d'abandon et d'amour; cette joie douce et paisible, comme celle que donnent d'heureux et infatigables pressentiments; tous ces cris d'allégresse que poussent et la science et l'ignorance, et la force et la faiblesse, les yeux fixés sur cette chaire où un pauvre prêtre est assis; oh! oui, ou tout cela ne nous dit rien, ou tout cela nous jette cette parole des prodiges: Le doigt de Dieu est là, *digitus Dei est hic.**

Nous le savons, N. T. C. F., de certains esprits, encore soumis à l'influence des doctrines anti-religieuses, dont le temps a commencé à faire justice, ne voient dans cette initiative magnifique et courageuse de Pie IX, pour les réformes sociales, qu'un calcul de prince, et non l'effet des inspirations de cette foi chrétienne dont il est le premier organe sur la terre.

Mais si Pie IX n'eût senti, dans son âme, l'irrésistible entraînement d'une pensée divine, lui si faible, lui si petit souverain, lui dont le trône ne se peut soutenir par son propre poids, mais seulement par ce qu'on est convenu d'appeler l'équilibre des grandes puissances, lui si dépendant de la politique des diverses royautés de l'Italie, de l'Europe et du monde, lui qui tient un sceptre qui n'a guère subsisté qu'en vertu de leur tolérance ou par les rivalités de leur ambition, pouvait-il humblement songer à porter la main, sa main de roi temporel, sur ce vaste édifice de constitution européenne, et se hasarder à troubler cet équilibre tant aimé de ceux qui ont essayé de l'établir? Le pouvait-il au risque d'ensevelir sous une ruine, presque inévitable, sa personne, sa gloire, son trône, le trône des successeurs de saint Pierre, et, avec tout cela, les plus graves intérêts de la religion? Ah! instruits des calamités effroyables que répandirent sur le monde, à toutes les époques, mais surtout à la fin du dernier siècle, toutes les tentatives de révolution sociale, n'eût-il pas reculé d'effroi, lui Pontife de paix, lui héritier de Pie VI, lui qui, dans ce nom vénéré dont il s'est appelé, pouvait apprendre les fureurs sacrilèges des révolutions: encore une fois, n'eût-il pas reculé d'effroi en prévoyant des secousses immenses, terribles pour l'Église aussi bien que pour les empires? Et par quel prodige le caractère sage, pacifique, temporel de la cour pontificale, s'est-il aussi soudain démenté? Par quel prodige cette Rome tant vantée, pour sa sagesse, de ceux-là même qui ne croient pas à sa mission divine, a-t-elle tout à coup abandonné ces maximes d'une politique toute la patience, d'ajournement, d'immobilité presque, maximes séculaires qui l'avaient constamment dirigée à travers les tempêtes de nos sociétés? Par quel prodige enfin, cet homme, tout à l'heure l'égal de ceux qui nous l'ont donné, se refuse-t-il, à peine devenu leur chef, à toutes ces timidités de la circonspection que semblent lui commander tant et de si hauts intérêts; et, revêtant une sainte hardiesse, s'élançant d'un bond, au milieu du monde en suspens, ne s'effraie d'aucun obstacle, continue à marcher vers son but avec une prudence égale à sa fermeté, et ose dire (nous l'avons recueilli nous-même de la bouche de Pie IX): "Nous précipiter, nous ne le voulons pas, mais reculer, jamais: nous avons confiance en Notre-Seigneur!"

"Nous avons confiance en Notre-Seigneur!" Ah! voilà le mot du mystère, la parole qui explique les miracles de douceur et d'énergie qu'il nous est donné de voir, en ce moment, sur le trône pontifical! Les rois aujourd'hui n'ont guère de ces paroles-là, et c'est parce que la foi seule les inspire, que Pie IX est tout ce que nous le voyons! S'il n'eût entendu parler en lui-même quelque chose de supérieur aux vues d'une politique terrestre, non, jamais il n'eût osé soulever les difficultés immenses qu'il a dû prévoir, et qu'il prévoyait au moment où il montait au gouvernement de l'Église du Fils de Dieu. Mais, exciter par le feu divin de la charité éclairée et soutenu par sa foi, si vive, si profonde, et connaissant les signes des temps propices à la moisson, *jam alba sint ad messam*, plein de confiance en celui qui est mort pour délivrer le monde, s'est dit, comme les femmes qui montaient au calvaire: Qui nous soulèvera la pierre du sépulcre? "Qui revolvat nobis lapidem ab ostio monumenti? Aussi comme elles, attendant tout de Dieu, il a marché devant soi! Saint Pontife, grand Pape, comme celles de ces femmes de Jérusalem, vos espérances ne sont point déçues; vous aussi êtes l'ange qui annoncez les résurrections, et, pour si pourri que soit le cadavre du vieux monde, tel que les doctrines sceptiques ou impies nous l'ont fait, votre souffle sera puissant à le rendre à la vie; par la justice, dans la liberté!

Les grands changements n'arrivent pas tout d'un coup, N. T. C. F., et les révolutions, on ne peut se le dissimuler, sont déjà, depuis longtemps, dans les idées et dans les mœurs lorsque leur explosion se fait dans l'ordre social. Des besoins réels, l'inquiétude et l'espérance, des vérités qui percent et tendent à s'asseoir dans les esprits, sont autant d'indices du mouvement qui va s'opérer. Si les hommes, en ces solennelles circonstances, pouvaient être de sang-froid; si, au lieu de se précipiter vers le but indiqué à la suite des passions, ils y marchaient, avec une sage lenteur, à la suite de la raison, ils comprendraient que ce n'est point l'heure du génie de l'homme, mais l'heure de la Providence. Ils demanderaient à la religion ses inspirations à la fois les plus pures et les plus élevées. Ils compteraient sur la vérité; ils espéreraient en sa puissance qui l'emporte, à la fin, sur tous les préjugés. La lumière se ferait peu à peu; les abus tomberaient les uns après les autres; l'édifice vicieux, chancelant, qu'il fallait reconstruire, ne s'écroulerait pas subitement avec un fracas épouvantable, mêlant des flots de sang humain à ses décombres; la société se renouvellerait graduellement, et sa transformation serait pacifique et glorieuse tout ensemble.

Mais qu'arrive-t-il le plus souvent, N. T. C. F.? Il arrive que ce sont les passions qui se font les intermédiaires des besoins des peuples. La vérité s'obscurcit alors et disparaît dans l'horreur des tempêtes. Sous l'action de l'esprit du mal, la terre tremble, le ciel voile sa lumière; la religion méconnue, elle qui pouvait secourir si merveilleusement le progrès social, la religion se fait laissant les fureurs humaines déborder sur le monde pour l'instruction des peuples, jusqu'à ce qu'elles tombent épuisées et honteuses de leurs excès! Ainsi vont d'ordinaire les révolutions que l'impétuosité se charge,

de diriger. Mais lorsqu'au dix-neuvième siècle, après de récentes et solennelles expériences, après d'effroyables ébranlements dont l'univers se ressent encore, lorsqu'un homme, prince, prêtre, Pontife suprême, résument, en sa personne et dans ses fonctions sublimes, les intérêts de l'Église et de la société; lorsqu'un Pontife tel que Pie IX, au cœur grand et à la tête puissante et forte, avant de donner au monde le signal des réformes, a porté attentivement ses regards autour de lui, prêt l'oreille aux voix qui, de tous les points du globe, lui apportent les vœux et les espérances de l'humanité, ce prince, ce prêtre, ce Pontife a lu, n'en doutez pas, les décrets de Dieu! La parole qu'il a fait entendre n'est point sortie du trouble et des tumultueuses agitations des conseils humains, mais d'une méditation calme, religieuse, s'inspirant du ciel, éclairé et puissant de sa vérité!

Mais voici venir encore les politiques du siècle. Forcés dans leur admiration, en présence de l'homme de l'époque, ils ne voient qu'un homme et non un instrument de la Providence dans le grand Pape qui domine aujourd'hui tous les esprits. Pour eux, Pie IX est un accident, un coup de sort, une inspiration passagère qui doit bientôt s'éteindre, et non le dépositaire d'une pensée divine, et le Moïse des peuples modernes. Politiques incomplets, rassurez-vous! Pie IX ne serait pas conservé à notre amour, il descendrait de main dans la tombe pleuré de tous, que son œuvre ne périrait pas avec lui. Ses os reposeraient au fond de son sépulcre, car ils ont été fortifiés par Jacob, et ont racheté de la servitude par la puissance de la foi: *Ossa pallent de loco suo, nam corroboraverunt Jacob et redemerunt se in fide virtutis.* Vous ne savez pas, vous, que les œuvres de Dieu ne demeurent jamais imparfaites, et que les bras de chair ne peuvent rien contre les volontés du ciel. Pie IX est calme et fort, parce qu'il n'a point dévié des principes éternels du Siège apostolique. Dépositaire des maximes évangéliques de liberté, de justice et de charité, les Pontifes romains les réalisent avec tempérance et mesure; ils demeurent, selon l'ordre du Libérateur des hommes, "assis dans la cité sainte," attendant sans impatience, "les temps et les moments que le Père a posés en sa puissance," attendant l'heure solennelle où l'un d'eux "recevra la vertu de l'Esprit saint, descendu sur lui, pour rendre à Dieu un éclatant témoignage dans Jérusalem dans la Judée et la Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre!"

Suite et fin au prochain numéro.

PISE ET FLORENCE

Départ sur le chemin de fer.—Orléans.—No. lui dis pas ton nom, Sully! —L'auberge de Briare.—Les pataches.—Embarras d'une famille d'auvergnats.—L'hôtel-de-ville de Nevers.—Entreprise de voitures peu délicate qui dépense ses voyageurs dans un coupe-gorge à Châteauneuf-Chapon.—Voyage à la belle étoile dans le Morvan.

Je quitte Paris à midi, et je suis à quatre heures sur la place du Martroy, à Orléans, devant la statue de l'infortunée Jeanne-d'Arc, presque aussi maltraitée par les statues que par les poètes. J'ai franchi dans la moitié d'une après-midi plus de pays qu'il n'en eût fallu à Sterne pour écrire plus de quinze volumes de voyages. J'ai entrevu par un beau soleil les rives fleuries de Choisy-le-Roi, la vieille tour de Montlhéry, les vallées bocagères d'Étampes, les dernières ondulations des sauvages amas de grès de la forêt de Fontainebleau, de nobles châteaux de brigues au fond de leurs avenues de plus fraîches maisons de campagne étalent leurs coquettries au bord de la route, de petits bois, de petits prés, de petits jardins, de petites allées couronnées, de petits sentiers fuyants, traversés et coupés au vil par les rails du chemin de fer, qui ne respecte rien et qui passe sans dire gare. Je jette un coup-d'œil sur ces paysages fugitifs, et je n'en dis mot parce que vous les connaissez aussi bien que moi, mon cher ami; ces voyages à la vapeur, quand on me jette tout étourdi au débarcadère, me laissent l'est d'un kaléidoscope, sous le verre duquel on aurait roulé, pêle-mêle, des champs, des bois, des monts, des plaines, des hameaux, des villages, le tout arrosé de quelques fleuves, courant éperdus au milieu de ce cataclysme. Ce fut dans cet état qu'on me lança comme une valise au fond de l'omnibus qui devait me conduire du chemin de fer à l'hôtel de France. Cette entrée dans la ville se fait avec quelque majesté, attendu que l'épaisse voiture qui transporte les seize ou dix-huit voyageurs remorque à sa suite un chariot découvert, chargé de leurs malles, paquets et bagages, ce qui compose un train d'une assez longue suite et un bruit insupportable de cahots, de ferrailles, de coffres tremblants; en même temps le cocher sonne de la trompette; si vous ajoutez quelques chiens qui aboient, quelques polissons qui crient, quelques crocheteurs qui vous apostrophent, vous aurez l'idée d'un cortège assez imposant. Je note enri pour les voyageurs ingrats qui auraient eu le malheur de n'y pas faire attention. Nous entrâmes ainsi dans la capitale de l'Orléanais, comme sur un char triomphal qui eût pénétré par la brèche et plus magnifiquement peut-être que la Pucelle elle-même, quand elle en eût chassé les Anglais.

J'eus le temps, par les longs jours de cette belle saison, d'aller revoir la belle cathédrale que j'ai toujours particulièrement aimée et qu'il me tarde de voir débarrassée des amas de décombres et de démolitions qui l'environnent; il y a, sur les flancs de ces vastes édifices gothiques où tournoient sans cesse des essaims de corbeaux errants, des quartiers d'une paix, d'une solitude, d'une prosaïque mélancolie que l'on ne peut connaître à Paris, mais qu'on retrouve à Orléans comme dans chaque ville de province. Triste disciple de nos écoles pélagiennes, j'aime l'air tranquille qu'on respire dans ces rues où pousse l'herbe et parmi ces vieilles maisons. J'éprouve avec curiosité qu'une de ces grosses portes cintrées vienne à s'entr'ouvrir; je parcours d'un regard le fond de la cour, le pavé

moisson, la muraille tapissée de lierre, le vestibule vénérable où grappe autour de Poscaire une rampe ouvragée et fleurie comme les chèvrefeuilles qui montent aux fenêtres; j'envie le calme bien-être, la sérénité monotone des êtres qui vivent ou qui ont vécu sous ce toit, pures illusions mille fois démenties et toujours renaissantes! Oui, sans doute, là se sont écoulées des générations heureuses et pacifiques; ici, le magistrat intègre qui partage sa vie entre les séances du tribunal, sa bibliothèque et quelque carré de tulipes; là le pieux et vénérable chanoine que sa gouvernante n'a jamais abandonné en vain, avec sa tasse de chocolat, cinq minutes après l'office; dans ce coin le gentilhomme honorable et pauvre qui finit tranquillement ses jours au milieu de sa famille, après trente ans de fatigues et de combats; oui, ces honnêtes gens ont pu vivre près d'un siècle dans leur retraite sans autre distraction que l'immuable partie de whist ou de trictrac, de sept à neuf heures du soir; mais ils ont vécu sans inquiétude, sans agitations, ils n'ont pas connu cette fièvre dévorante qui nous consume, nous autres, fils d'une époque où nul n'est à sa place, où tous s'agitent pour la retrouver. Nous n'avons pas leurs vertus, nous n'avons pas leur paix; nous mourrions d'ennui dans ces demeures vénérables; nous en sommes réduits à pleurer sur le seuil de remords et de regret.

J'allai voir ensuite sur le pont le soleil se coucher dans la Loire. La vue est un peu plate de tous côtés, mais, quel qu'il en soit, j'aime Orléans; c'est le premier reliquaire de tous les charmants voyages qu'on peut entreprendre au soir de Paris. Tenez, suivez la Loire, qui s'enfuit à droite, vous trouvez Chambord, Blois, Amboise, Chenonceaux et toute la Touraine, où les splendeurs du génie français ont laissé des reliques jusque dans le patois rabelaisien du paysan. C'est aussi le chemin de Bordeaux, des Pyrénées, du paysan, et de l'Espagne, remontez le courant à gauche, vous voyez à sur le chemin de Lyon, Genève, la Suisse, le Mont-Blanc, Chamouny, la Savoie, la Provence, l'Italie, tous les trésors imaginaires du voyageur enthousiaste. Orléans d'ailleurs, ne manque point de morceaux entiers qu'on ne visitait guère avant cette ville était à trente lieues de Paris, et qu'on ne visitera plus du tout, à présent, qu'elle est un faubourg de notre capitale. Il est assez curieux qu'un Parisien qui n'a jamais daigné voir Saint-Etienne-du-Mont, au sommet de la montagne Saint-Genève, fait en voyage trois lieues par un chemin de traverse pour admirer ou une grotte, ou un rocher, ou une source, tout aussi curieux que l'égoût de la rue Montmartre.

Je parle des beautés d'Orléans. Le hasard me plaça sous les yeux d'une des principales. J'étais le soir à la fenêtre de mon hôtel de France, au fond du Martroy. La lune se levait et blanchissait la moitié de la place. Les lumières s'allumaient. L'une après l'autre, dans les fenêtres étroites des maisons voisines; trois ou quatre clochers surmontant dans l'éloignement ces groupes de toits gothiques et pittoresques; l'ombre et les rayons de la lune se jouaient sur ce tableau: ni M. Sécher, ni M. Diéterle, ni M. Despéchin, n'ont peint de plus belle toile, d'une composition plus heureuse et mieux choisie, pour les grandes scènes historiques de l'Opéra.

Le lendemain, il fallut partir. J'avais résolu d'aller à petites journées; j'étais malade et je comptais sur la proverbe italien: *Chien piano va sano.* Il n'y a point de grands services de diligences pour remonter la Loire vers Combe et Nevers. Me voilà donc installé dans le véhicule suspect d'une entreprise paternelle, où l'on ne retrouve aucune des dispositions connues des voitures Laflitte et Caillard: deux compartiments au lieu de trois, chevaux au lieu de cinq, et des banquettes qui vous traitent de côté au lieu de vous emporter de face. J'avais devant moi une météore, femme de bonne mine, qui consolait sa fille, enfant de treize ans, laquelle venait d'être contrainte de laisser à Orléans, en partant, une poupée et un serin. Ce ne fut point sans larmes. L'autre mère! pauvre fille! Qu'elles m'ont donné de coûteux et de pénibles. Elles allaient à Sully, où les attendait leur mari et leur père. Leur maison était tout juste au bord de la Loire; une jolie maison de plaisance avec jardins, vergers et kiosques; l'eau du fleuve battait le pied des murs. Elles m'embrassèrent en arrivant de m'y reposer un moment; la mère même, je crois, m'invitait à louer, pour la belle saison, un charmant pavillon voisin. Quelques mois après j'apprends ces funestes inondations de la Loire, les ponts enlevés, les provinces entières submergées. Pavillon à louer, vergers, kiosques, maisonnette, jeune et honnête famille, qu'étais-je devenu? Que de fois m'est venue à l'esprit la pauvre météore, tant que les journaux nous affligèrent du récit de ces désastres!

Tandis que j'étais à Sully, où la voiture s'arrêta quelque temps, j'admirai les ruines du château seigneurial qui venait de remplir aussitôt l'esprit des souvenirs du ministre et de l'ami de Henri IV. Les descendants de cette noble maison habitent encore le pays, où ils répandent l'heureuse influence d'une fortune digne de leur naissance, je me rappelle à ce sujet l'anecdote qu'on prête à deux héritiers de cette illustre famille. Les jeunes seigneurs de Béthune et de Sully, gros et gras enfants de huit ou dix ans, qui se promenaient par hasard tous seuls dans le parc et que cette permission gonflait d'une importance naïve. Une dame qui les rencontra s'approche du premier et lui dit: — Qui êtes-vous donc? mon petit ami, quel est votre nom? — Mais le second interrompit tout à coup, en regardant ses jolies verveilles: — Ne lui dis pas ton nom, Sully. La demande, apparemment, lui semblait trop libre ou trop indiscret, et l'on imagine que la dame n'eût pas besoin de la renouveler.

Nous traversons Gien à sept heures du soir. Je trouve la ville charmante à travers les ombres d'un crépuscule le fort de la nuit, et nous arrivons à Briare, deux heures après, dans une pure auberge de village, où l'on se mire de toutes parts dans le cuivre enflammé des chaudières. Cette cuisine sert en même temps de bureau de diligences; elle est pleine des voyageurs qui viennent d'affluer, et cette cohue n'est rien moins que paisible. Chacun crie, dispute et gourmande l'hôte. Je devine un des contre-temps perdus dont je vais être si souvent la dupe. La voiture, qui a promis de mener tels et tels vingt lieues plus loin, s'excuse sur l'irrégularité du service, sur ses banquettes incomplètes, et laisse les malheureux à moitié chemin. Pour moi, qui ai résolu de passer la nuit à l'auberge, je me mets à l'écart et l'on me sert à manger un morceau de je ne sais quel veau, aussi dur que le lit où je vais dormir. Je suis distrait, le lendemain de ce lit et de ce souper, par l'un des plus magnifiques effets de soleil matinal, sur les peu-

ers et les près qui bordent le canal de Briare. Je ne suis non cher amis, si vous avez jamais fait attention à ces paysans qu'on peint en Allemagne sur les tabatières de cuir bouilli et qu'on accuse avec quelque raison de farder la nature par leurs vives enluminures. Il est sûr que le soleil à force d'être vif y atteint le rouge de feu. Le paysage de Briare avait justement ces teintes brûlantes; il n'était pourtant que sept heures du matin, et l'air le plus frais caressait les feuillages.

A continuer.

RAPPORT

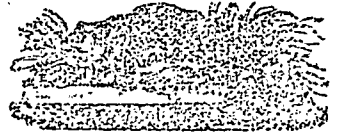
Du Comité Spécial nommé pour s'enquérir de l'administration de la Station de la Quarantaine à la Grosse-Isle, auquel a été renvoyée la Pétition de A. Larocque, Ecr., de la part du Bureau de Santé de la Cité de Montréal.

(Suite.)

91. Avez-vous entendu faire des plaintes à la Grosse-Isle quant à l'administration de la Station de la quarantaine; dites quelles sont ces plaintes et si vous les considérez bien ou mal fondées?—Je n'ai entendu aucunes plaintes à l'Isle.

92. Avez-vous quelque information à nous communiquer, relativement à la Station de la Quarantaine à la Grosse-Isle, ou quelque chose à nous suggérer à ce sujet; dans ce cas veuillez le faire connaître au Comité?—Quant à l'administration de la Station de la Quarantaine, j'ai compris, et mes confrères du Clergé qui ont été employés à la Grosse-Isle l'ont compris aussi, qu'il y avait quelque chose qui allait mal quelque part. Il n'y avait pas assez de Médecins à la Grosse-Isle pour ce qu'ils y avaient à faire. Les moyens employés pour le soulagement des malades et le rétablissement de leur santé étaient loin de suffire. En un mot, nous voulions déterminer à qui en appartenait le blame, on ne peut nier que, si la Station a été établie de manière à empêcher la dissémination de la maladie et de la peste, à conserver la vie à des milliers d'humains et de fiévreux que l'émigration devait laisser sur nos rives, le résultat a été tout autre que ce que l'on s'attendait qu'il serait. La fièvre, à l'heure qu'il est, s'est répan due dans les villes et les campagnes, dans le Haut et le Bas-Canada; et les législateurs et les citoyens doivent en venir à la conclusion, ou que le système établi pour prévenir les ravages de la maladie était en lui-même défectueux, ou que l'on s'est beaucoup trompé en faisant fonctionner ce système. J'étais sous l'impression, quand j'étais à la Grosse-Isle, que le Gouvernement Provincial avait fait bien peu pour la réception et le soin des émigrés malades, pour leur procurer le nombre de médecins suffisant, et, par-dessus tout, pour obtenir le nombre nécessaire de garde-malades. J'ai quitté la Grosse-Isle avec la persuasion que le Dr. Douglas n'avait que des pouvoirs très limités: que, s'il n'y avait pas assez de médecins, pas assez de garde-malades, et que si les médecins et les garde-malades n'étaient pas en possession de ce qui leur était absolument nécessaire pour l'accomplissement convenable de leurs charges respectives, c'est que le Dr. Douglas ne pouvait pas se les procurer; c'est que ses mains étaient liées. J'ai vu les médecins se donner toutes les peines du monde auprès des malades, je les ai souvent entendus se plaindre, en premier lieu, de ce qu'il était impossible pour eux de donner à un si grand nombre de malades tous les soins qu'il était nécessaire de leur donner; en second lieu, de ce qu'ils n'avaient pas à leur disposition les médecins propres pour la guérison de leurs patients, ou des serviteurs en assez grand nombre pour veiller aux besoins des malades. Je répète ici ce que j'ai déjà dit, qu'il n'y avait pas assez d'apprentis érigés à la Grosse-Isle. De plus, que ceux qui y sont érigés l'ont été dans des lieux peu propres à la ventilation et au rétablissement de la santé; la vie des personnes obligées de les visiter est en danger. J'ai visité les apprentis érigés près du Canal de Lachine ce matin, et je suis bien certain qu'ils sont mieux fournis de tout ce qui est nécessaire aux malades que les apprentis et toutes occupés par les malades à la Grosse-Isle. Au moment où j'ai quitté ce dernier lieu, il n'y avait pas à voir une seule boîte de paille sur l'Isle. Il n'y avait ni eau de source ni jus de citron; du moins nous n'en avons pas vu. Une fois lorsqu'il aurait dû y avoir un bateau-à-vapeur arrêté pour faire le voyage chaque jour à la Station, nous avons été une semaine entière sans voir le "St. George"; et même alors, quoique le bateau-à-vapeur ne fût qu'à une distance de deux acres du rivage, le Capitaine m'a laissé sur l'Isle ainsi que le Révérend M. Harper, quand son équipage seulement nous a répondu à la demande qu'on lui faisait d'une chaloupe pour nous embarquer; et encore c'était en se moquant de nous. Si nous n'eussions obtenu de l'équipage du "Jessie," à force de sollicitations, de nous faire embarquer à bord du "Québec," nous aurions été contraints de rester une autre semaine à la Station. Ceci n'est qu'un exemple de l'inconvénient qu'il y a pour les messieurs du clergé chargés de la Station de n'avoir point de chaloupe à leur disposition. Des vaisseaux arrivent chaque jour chargés de malades, et à moins que des personnes complaisantes ne nous mettent à bord, les malheureux émigrés se voient mourir à la vue de leur Clergé, sans pouvoir recevoir la consolation que désire toujours si ardemment un Irlandais catholique, les derniers sacrements de l'Eglise. Enfin, quant à l'administration ou mal-administration des affaires à la Grosse-Isle, c'est ma conviction que le Dr. Douglas fait jour et nuit des efforts sur-naturels pour donner aux malades tous les soins qu'il peut leur donner. Les efforts de trois médecins réunis suffiraient à peine, suivant moi, pour faire ce que fait le Dr. Douglas. Les choses devraient être réglées d'une toute autre manière qu'elles ne le sont actuellement. Il me semblerait absolument nécessaire que les devoirs du Médecin Surintendant fussent distincts de ceux de ses Assistants. Le Dr. Douglas ne peut pas faire la visite de tous les vaisseaux qui arrivent à la Station et voir à tout d'ailleurs sur l'Isle. Il devrait se faire sans délai de meilleurs règlements pour la distribution des divers devoirs des différents Officiers; autrement les choses n'iront jamais bien. Il n'y a pas une police suffisante près des hôpitaux, comme il y en avait une les premières années, si je suis bien informé, laquelle est assurément indispensable dans l'état actuel des choses. Encore une fois, je solliciterai respectueusement l'attention des autorités pour que toutes les précautions possibles soient prises pour la conservation de l'argent et des biens de ceux qui débarquent à la Grosse-Isle, et pour qu'il soit tenu un registre correct des mortalités et des décharges. J'ai été huit jours à la Grosse-Isle, et j'ai pu me convaincre, durant ce temps, que si les choses continuaient telles qu'elles sont actuellement, bien peu d'entre les personnes qui y débarqueront pourront jamais en sortir. Des milliers de personnes y ont déjà trouvé une mort prématurée, des milliers y subiront encore le même sort, si la Législature et le gouvernement ne prennent pas les mesures nécessaires, non pas, il est vrai, pour réparer ce qui est irréparable, les erreurs du passé, mais pour en prévenir au moins le retour, à l'avenir. On ne devrait épargner aucune peine, aucun sacrifice pour rémunérer les services de ces médecins

u i risquent leur vie au milieu des pestiférés, et l'on ne devrait regarder aucun argent pour engager ceux qui peuvent se laisser gagner par cet appas, à servir de garde-malades auprès de ces pauvres malheureux émigrés abandonnés de leurs amis. Je dois exprimer mon profond regret de ce qu'il a été donné si peu d'attention à la suggestion du Révérend M. Bailly, O. M. I., de Québec, à propos de la construction d'appentis pour les émigrés malades, en quelqu'endroit dans le voisinage de Québec. Si l'on eût adopté son plan, non seulement Québec aurait été préservé de la contagion, mais encore les émigrés convalescents, venant de la Grosse-Isle dans un état débile, y auraient trouvé tant de bien-être que possible, jusqu'au moment où ils auraient été hors de danger de retomber malades. Ainsi ces malheureuses créatures, qui arrivent chaque jour de la Quarantaine, n'ayant ni santé, ni amis, ni argent, ni demeure, pourraient, avec les soins qu'ils y trouveraient, et en observant une diète convenable, recouvrer leurs forces, et ensuite s'établir dans les environs ou continuer leur voyage sans danger pour eux-mêmes ni pour les autres. Les autorités devraient adopter tôt ou tard un tel plan à la Grosse-Isle ou près de Québec, à moins qu'ils ne préférèrent voir mourir par milliers à la fois les émigrés maintenant en route ou qui se préparent à quitter l'Irlande pour le Canada. Je fais ces remarques dans l'intention seulement de faire voir où peut se trouver le mal, et pour mettre immédiatement les autorités en état de pouvoir y remédier. Je ne désire blâmer personne, car je ne sais pas qui mérite le blâme en cette affaire. Je ne puis cependant pas m'empêcher d'exprimer ma douleur de ce que tant de milliers de mes semblables, de mes compatriotes et sujets de cet Empire aient été ainsi négligés et sacrifiés. On ne doit pas s'attendre non plus que leur avenir sera très brillant, ou que la mortalité diminuera beaucoup parmi les émigrés, tant qu'ils seront envoyés des ports de la Grande Bretagne et de l'Irlande dans des vaisseaux où on les tasse par centaines dans la cale, sans air ni nourriture, ou sans les moyens de leur procurer la propreté et la ventilation, comme j'ai vu que ça été le cas à bord du "Avon" et du "Triton." Ils mourront par centaines; la maladie devra s'emparer des plus robustes et les consumer. Les survivants atteints de la fièvre en débarquant à la Grosse-Isle trouveront bien peu de changement pour le mieux dans leur condition. Le plus grand nombre succombera sous l'influence réunie de la fièvre et de la dysenterie; ceux qui sont en santé, s'ils sont envoyés à Montréal, comme ça été le cas jusqu'ici, emporteront nécessairement avec eux le germe de la maladie, et deviendront les pensionnaires des apprentis de cette Cité et ceux d'entre eux qui pourront quitter Montréal pour une autre destination, devront expier la plus part sur les quais de Kingston ou Toronto, ou en porter avec eux, partout où ils guideront leurs pas, la terrible maladie qui est répandue comme un drap mortuaire par tout le pays. Je le répète, l'on devrait adopter sans délai des moyens énergiques pour l'accommodement des émigrés malades et en santé à leur arrivée et débarquement, construire un plus grand nombre d'hôpitaux à la Grosse-Isle et dans un lieu plus sain, séparer avec soin les malades des personnes en santé et leur préparer des logements convenables à la Grosse-Isle ou en quelque autre lieu, pour le temps qu'ils seront en quarantaine que l'expérience doit maintenant nous avoir enseigné comme indispensablement nécessaires pour tous, avant qu'ils soient envoyés à Québec ou à Montréal. Je suis persuadé que les dépenses requises pour ces objets, dans le cas même où elles ne seraient pas remboursées par le Gouvernement de la Mère-Patrie, seraient en quelque sorte compensées par la conservation de la santé publique, et la conservation de la vie d'un très grand nombre de personnes utiles à leurs familles et à la colonie.



MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, 7 JANVIER 1848.

LES JESUITES.

Le *Courier* de Montréal contenait l'autre jour le paragraphe suivant que nous traduisons: "L'expulsion des Jésuites de la Suisse, au prix de beaucoup d'argent et de sang, est à présent matière d'histoire. C'est un nouveau fait à ajouter à plusieurs du passé contre cet ordre religieux. Ils ont été expulsés de presque toutes les contrées catholiques romaines d'Europe. L'année dernière encore, le gouvernement de Louis-Philippe les a forcés à emporter leurs marchandises et leurs effets (goods and chattels), vendre leurs propriétés, et quitter la France. Leur pernicieuse influence est si grande! si pernicieuse parcequ'ils se mêlent de politique. S'ils se bornaient aux devoirs de leur sainte mission, s'ils ne se mêlaient que de choses spirituelles, on n'aurait aucune objection à les avoir, mais ils n'en veulent rien faire; de fait, ils ne peuvent être Jésuites, et ne se mêler pas d'affaires temporelles. L'ORDRE DES JESUITES EST UNE BANDE ORGANISEE DE CONSPIRATEURS CONTRE LE GOUVERNEMENT POPULAIRE. L'un des grands buts de l'ordre (que l'on appelle sacrilège ment, blasphemously, la Société de Jésus), est la possession du pouvoir temporel, sous la spécieuse apparence de travailler par la plus efficace au salut des âmes. Leur grande maxime est "la fin justifie les moyens." Oui! Après un semblable paragraphe, il est bien permis de se reposer un peu pour reprendre haleine. En vérité, ces lignes prouvent jusqu'à l'évidence combien notre charmant, gracieux et véridique confrère du *Courier* a poussé loin ses recherches en fait d'histoire des Jésuites. On voit que c'est un homme profondément instruit des faits; on voit que c'est un homme sans préjugés aucun, un homme qui ne ramasse pas sur sa route toutes les faussetés que l'on a débitées depuis tant d'années contre la Société de Jésus; on s'aperçoit que c'est un homme qui sait reconnaître le vrai mérite, qui accorde à chacun ce qu'il a droit d'avoir, qui en un mot est sûr, parfaitement sûr, on ne peut plus sûr de ses gentils avancés. Cela posé, reprenons et relisons l'article de notre confrère; c'est un petit document propre à le caractériser et à lui faire le plus grand honneur. Dire que l'expulsion des Jésuites de la Suisse a été faite par la Société de Jésus, et se joint à beaucoup d'autres faits de même espèce, et pour preuve citer le fait "que les Jésuites ont été expulsés de presque toutes les contrées catholiques de l'Europe; voilà qui montre chez l'écrivain beaucoup de logique d'abord et ensuite beaucoup d'histoire. Beaucoup de logique, car il faut bien se le rappeler, un jugement quelque rigoureux qu'il soit ne procure contre l'accusé qu'autant que les raisons qui le soutiennent sont

bonnes et valables. Eh bien! nous, nous soutenons que tous ces jugements rendus contre la Société de Jésus dans différentes contrées de l'Europe ne sont pas appuyés de raisons bonnes et valables; au contraire, nous soutenons que les raisons pour lesquelles on les a classés de différents pays sont toutes en leur faveur et ne prouvent que leur innocence, leur zèle insatiable de servir l'Eglise Catholique. Il est bien vrai que pour justifier (autant que possible) ces jugements iniques, on a amassé contre la Société de Jésus, les accusations les plus mauvaises, on a même été jusqu'à les prétendre prouvées; mais il n'en était rien.

En Allemagne, par exemple, l'histoire est là pour l'attester, pourquoi les Jésuites se sont-ils vus proscrire? parce qu'ils combattaient de toutes leurs forces les doctrines prétendues réformatrices de Luther. En Suisse, c'est pour le même motif qu'ils se sont vus expulsés. Pour l'Angleterre, il y a la même raison; ils ne voulaient pas reconnaître le roi ou la reine de l'Isle pour leur pape; ils se tenaient fermement attachés à la chaire de St. Pierre.

Est-il besoin d'autres exemples? Venise ne chassa ses Jésuites que parcequ'ils voulaient demeurer catholiques, parcequ'ils préférèrent écouter le souverain Pontife que d'obéir à la voix du Duce qui voulait en faire des religieux à la chaire de Pierre.—En Portugal, en Espagne, en France, pourquoi se virent-ils tant de fois persécutés, emprisonnés, chassés? parcequ'ils refusaient de servir les projets infâmes de certains ministres, parcequ'ils combattaient l'hérésie et l'impie, parcequ'ils démasquaient les prétendus philosophes. A Rome enfin, les Jésuites n'eussent jamais été supprimés, s'ils n'avaient pas voulu continuer à servir la cause de l'Eglise Catholique, la cause de Jésus-Christ.

Tout ce que nous avançons là, nous pouvons le prouver et nous le prouverons, lorsque notre véridique confrère du *Courier* voudra bien nous donner les raisons qui le portent à à soutenir le contraire; et ce ne sont pas des phrases en l'air, des épithètes dédaigneuses, ou des injures qu'il nous fera; ce sont des faits et des faits non-inventés. Dans tous les cas, d'après ce que nous avons dit, il est facile de voir que l'expulsion des Jésuites, loin de pouvoir parler contre eux, prouve au contraire leur persistance dans la bonne cause et leur attachement inviolable à la Chaire de Pierre.

Quant à l'expulsion actuelle des Jésuites en Suisse, nous pouvons dire que cette expulsion est comme toutes ses devancières qu'un nouveau fait en faveur de la Société de Jésus. Là, comme en France l'année dernière, ce n'est pas tant aux Jésuites qu'on en veut qu'à la Religion Catholique elle-même. On aime beaucoup à avoir ainsi un corps religieux derrière lequel on puisse cacher ses projets incendiaires, ses projets destructeurs, ses projets anti-religieux. Ce qui le prouve bien clairement, c'est qu'en Suisse, on n'en voulait d'abord qu'aux Jésuites; eh bien! le gouvernement provisoire de Fribourg, après la prise de cette ville par les Fédéralistes, ce gouvernement composé tout entier de partisans des cantons protestants, a décrété l'expulsion, non seulement des Jésuites, mais encore des Liguoriens, des Marianites, des Frères de la Doctrine Chrétienne, des Sœurs de St. Joseph, des Sœurs de St. Vincent de Paul et des Sœurs du Sacré-Coeur. Supposons (ce qui n'est pas) que les Jésuites se fussent mêlés de politique, est-ce que l'on en dira autant des Liguoriens, des Marianites, des Frères de la Doctrine Chrétienne? Est-ce que par hasard, les Sœurs de la Charité par exemple s'en amuseraient médiocrement? Oh! non, impossible. Pourquoi donc les expulsent-ils? Que le *Courier* nous réponde. Il dira, sans doute, parce que les Jésuites se mêlent de politique.

Nous ne nous arrêtons pas à toutes les déclamations de notre confrère et à toutes les erreurs historiques et autres qu'il nous débite au sujet des Jésuites; ce serait peine inutile. Car nous sommes convaincu que celui qui ose réunir tant de faussetés et de faussetés en si peu de lignes est un homme trop préjugé et trop aveuglé pour pouvoir reconnaître ses écarts. D'ailleurs notre confrère fait matières religieuses ce qu'il fait en politique. Nous les voyons sans cesse écrire les prétendus crimes, les prétendus rebellions continuelles des Canadiens-Français; il nous débite dug plus grand sang-froid les choses les plus incroyables, les plus calomnieuses, les plus odieuses, contre la partie Canadienne-Française de nos populations, et il a sans cesse à la bouche les grands mots de Loyalty, British Ascendency, Constitution, etc., etc., et pourtant si l'on pense un seul instant, on sera de suite que, s'il est quelque part en Canada un homme qu'on puisse appeler rebelle, cet homme n'est autre que celui qui écoute ses articles contre les Canadiens-Français. Ce que nous disons de l' politique, nous le disons de la religion; s'il est quelque part en Canada un homme intolérant, cet homme n'est autre que celui qui adresse de pareils écrits aux lecteurs Canadiens.

Nous nous arrêtons, car nous avons été plus long que nous ne le voulions, et puis les affaires d'une plus grande activité doivent nous occuper quelques instants.

LE JOURNAL D'AGRICULTURE

EN LANGUE FRANÇAISE.

Comme nous le disions dans notre avant-dernière feuille: le *Journal d'Agriculture* publié en langue française doit paraître cette semaine; une partie même sera expédiée dès demain. Ce journal est imprimé dans les ateliers des *Melanges Religieux*, et ne doit pas être, comme l'a dit la *Minerve* et comme le donne à entendre la *Revue Canadienne*, une traduction du *Journal anglais d'Agriculture* qui a fait son apparition ces jours derniers. Nous disions que nous en parlerions plus au long aujourd'hui, nous venons remplir notre promesse.

Nous n'entreprendrions pas de prouver l'utilité pour les Canadiens d'améliorer leur système présent d'Agriculture; c'est là un point sur lequel tous les gens instruits sont d'accord. Mais nous voulons montrer que ceux qui peuvent contribuer à cette amélioration. Ce sont d'abord les journalistes; c'est à eux à bien faire comprendre à leurs compatriotes instruits qu'il est de leur devoir le plus impérieux de soutenir la Société d'Agriculture dans son entreprise. C'est à eux à faire comprendre quelle marche doit suivre les notables des campagnes. Selon nous ces notables doivent d'abord donner au *Journal d'Agriculture* le plus de circulation possible dans leurs localités respectives; ils doivent engager leurs amis et ceux qui dépendent d'eux à recevoir ce journal et à le lire attentivement. Quand ils auront obtenu pour cette publication un certain nombre d'abonnés, leur tâche, selon nous, n'est pas encore finie; ils ne sont encore qu'au début. Il leur faut en effet se faire pour ainsi dire maîtres d'Ecoles d'Agriculture; il leur faut expliquer, à ceux qui n'ont que peu d'éducation, les nouvelles méthodes, les nouvelles inventions, les nouveaux procédés; leur faire connaître que'sont les grains, les légumes, les fruits, etc., que le journal indique ou regarde comme préférables. Cela fait, ils ne devront pas encore se croiser les bras et s'imaginer avoir tout fait; non, il s'en

fiut de beaucoup. Ils auront encore l'exemple à donner: ils auront à cultiver ou à faire cultiver eux-mêmes les grains, les fruits, les légumes qui seront indiqués comme préférables; ils devront les cultiver ou faire cultiver de leur mieux; ils devront adopter les nouvelles méthodes, les nouveaux procédés; ils devront profiter des découvertes; des nouvelles inventions et les mettre en pratique autant que possible. Tout cela n'a pas besoin d'être fait sur une grande échelle d'abord et de manière à se ruiner, non; mais ce doit être fait de telle sorte que les résultats puissent être montrés aux cultivateurs peu instruits et même aux hommes d'éducation pour qu'ils puissent en apprécier le bon et le mauvais côté. Ce n'est pas tout encore; la Société d'Agriculture a droit à s'attendre à ce que ceux d'entre les cultivateurs de la campagne, qui auront usé de tel procédé, cultivé tel grain, etc., et qui auront un résultat satisfaisant, ne manquent pas de le faire savoir par communication à l'éditeur du journal. Ce n'est que de cette manière que les choses peuvent marcher; il faut qu'il y ait, entre la société d'Agriculture et les notables des différentes localités du pays, union de sentiments, de volontés et d'actions. Sans cela, vaut autant renoncer à toute amélioration dans l'Agriculture canadienne. Ajoutons qu'il est dans le pays des hommes bien versés en ces matières, qui ne devraient pas refuser de prêter leur appui à la Société; ils devraient déposer sur le papier leurs idées en fait d'Agriculture, et les faire insérer dans le journal.

A part des journalistes et des notables des campagnes, il est encore une foule d'hommes qui peuvent puissamment aider en cette bonne œuvre. Ce sont les hommes de profession, ce sont les clercs en général, et les notables des villes; ces hommes instruits pour la plupart ne sont souvent nullement en position de mettre eux-mêmes en pratique les nouveaux procédés. Au moins, ils ne pourront nier qu'ils s'intéressent beaucoup aux progrès de l'Agriculture et qu'il est de la plus grande nécessité de l'améliorer en Canada. Eh bien! malgré leur position désavantageuse sous ce rapport, ils peuvent encore être de puissants auxiliaires à la bonne cause, et cela en souscrivant au *Journal*. C'est peu de choses pour un individu que la somme de cinq centimes, mais il n'en est pas de même pour la Société d'Agriculture. On se dit souvent, "on ne s'apercevra pas que je ne souscris pas point." Non, le public ne s'en aperçoit pas, mais un autre s'en apercevra, c'est l'Agriculture. Si vous ne souscrivez pas, un autre ne souscrira pas, et ainsi de suite, en sorte qu'à la fin le nombre des non-souscripteurs sera fort considérable et que ce sera autant de piastres de moins qui auraient pu s'employer ou ne peut mieux pour encourager l'Agriculture.

Nous espérons donc que nos confrères de la presse vont se joindre à nous comme ils l'ont déjà fait, pour obtenir les résultats que la Société a droit d'attendre; nous espérons que les notables feront leur devoir comme ils le doivent faire, et que les hommes instruits en général contribueront à la réussite de l'entreprise que fait à l'heure qu'il est la Société d'Agriculture du Bas-Canada.

"Un" dans *L'Avant* du S écrit une correspondance pour soutenir un autre correspondant qui prend le nom de "Anti-Union" qui demande le rappel de l'Union. Mais le principal objet qu'un a en vue, est bien visible, c'est de chercher une manifestation de l'opinion publique en faveur de l'Hon. L. J. Papineau. Il le traite tout bonnement de Papineau, et semble se croire encore aux temps de 1835 et 1836. Parlant de neuf comtes dans le B.-C. composés d'Anglais, et les mettant en regard avec les 27 autres, il compare les populations, et en comptant les représentants, il s'écrie: Est-ce donc que les électeurs de ces neuf comtés valent trois fois les électeurs des autres?... C'est une injure, une injure atroce jetée à la face des canadiens, et l'Union nous donnât-elle les plus grands avantages financiers au lieu de nous voler comme elle l'a fait, cette seule injustice doit être plus que suffisante pour nous soulever et nous entraîner à la suite de Papineau qui prend pour devise "rappel de l'Union."

Plus loin, le correspondant suggère aux Bas-Canadiens de partager le pouvoir avec les Tories du H.-C. temporairement et conditionnellement, puis de nous unir entre nous et de demander le rappel de l'Union, et il ajoute: "La nomination des candidats pour la ville de Montréal s'est faite aujourd'hui même et plus que jamais j'ai pu me convaincre que les canadiens partagent les sentiments de Papineau."

Nous pouvons d'abord répéter à M. le correspondant ce que nous avons déjà dit et ce que la Presse Canadienne-Française toute entière a répété avec nous; nous avons reçu le gouvernement responsable, voyons ce que nous en pouvons faire. Il est bien vrai que depuis quatre ans ce gouvernement a été une moquerie aux mains des ennemis du peuple Canadien, mais ce n'est pas une raison de croire qu'il en sera encore ainsi longtemps. Au contraire, voici que nous triomphons, pourquoi donc abandonner la partie à ce moment heureux? Est-ce que par hasard nous voudrions avoir flétri les transfuges politiques qui ont vendu leur pays pour servir leur seul intérêt, et cela pour emporter une victoire dont nous ne voudrions pas profiter? Quelles raisons y a-t-il pour agir ainsi? Est-ce parcequ'un homme, qui a servi autrefois le pays, et qui revient aux rives natales après l'uit ans d'exil, vient nous dire que le gouvernement que nous cherchons est une tromperie? Mais qui le lui a dit? quels sont ses motifs pour appuyer cet avis? Vous direz; c'est sa conviction. Très bien; mais la nôtre, celle de nos chefs, mais celle de la masse du peuple n'est pas la même, elle est tout différente. Que faire? abandonnera-t-on tout pour dire: "nous allons suivre cet homme? Non; cet homme lui-même, nous dit de continuer et de voir quel résultat nous allons obtenir. Eh bien! c'est ce que le peuple Canadien va faire et ce qu'il a toujours eu intention de faire depuis quatre ans; il est donc impolitique de répéter, jetez-vous à la suite de Papineau," nous disons impolitique, pour ne pas dire que c'est tentative de division, nous aimons à croire que le correspondant est animé des meilleurs motifs, mais nous ne pouvons nous empêcher de faire cette remarque, pour la raison qu'il donne lui-même en enseignant au Directeur de l'*Avant* les devoirs d'un journaliste.

Quant au jour de la nomination à Montréal, auquel jour le correspondant dit s'être convaincu plus que jamais que les Canadiens partagent le sentiment de Papineau, nous disons à M. Ua que sans doute il se trouvait entendre différemment des autres; car la majorité semblait partager des sentiments différents, et plusieurs disaient en entendant un orateur, l'appeler révolutionnaire le manifeste de M. Papineau: "Ce manifeste n'est pas révolutionnaire, mais il contient des idées qui ne sont plus du temps actuel; c'est un document inopportun; c'est un anachronisme." Nous voulons bien croire que le correspondant soit convaincu de ce qu'il nous dit, mais nous croyons sincèrement qu'il se trompe beaucoup. Dans tous les cas, il est facile de se convaincre que presque la totalité des Canadiens, et par Canadiens nous entendons Libéraux, vont encore essayer, du gouvernement responsable et n'entend nullement s'en débiter

sons un nouveau drapeau pour demander le rappel de l'Union. Quelqu'un contestera peut-être ce fait; nous lui dirons: "Voyez ce qu'a dit la presse réformiste toute entière; la presse française a dit que le programme de M. Papineau, tel que développé dans son manifeste, n'est pas celui du parti réformiste, des Libéraux du Canada; la presse anglaise le dit de même; et il y a là-dessus unanimité." Voilà un fait que nous laissons à considérer et bien méditer; c'est un fait qui répond pleinement à sa correspondance.

NOUVELLES ELECTORALES.

A Portneuf, M. Duchesnay est élu de préférence à M. Belleau; M. Duchesnay, quoiqu'en disent les journaux Tories, est un membre qui votera avec les réformistes; il ne saurait y avoir de doute là-dessus.

A Drummond, M. Watts, Canadien libéral, a été élu; M. Watts est un parfait honnête homme.

Nicoret a fait son devoir, nous lui en savons gré; M. le Dr. Fortier en est le Représentant. Et M. le solliciteur-général Turcotte en va-t-il donc se casser?

A Rouville, nous annonçons que M. Hubert était élu, selon la chronique; mais il n'en est rien. Il a perdu par une minorité de 25 voix; M. Davignon est le candidat qui a triomphé. Ce monsieur a de tous temps servi la grande cause du pays; il a toujours soutenu ses droits; il ne fera pas autrement à l'heure qu'il est. Ceux qui, comme la Gazette de Montréal, se rangent parmi les conservateurs, se trompent donc lourdement et font injure à M. Davignon; car ce monsieur, d'après tout ce que l'on en dit et tout ce que l'on en connaît, marchera sans fléchir dans la route tracée par l'opposition.

A St. Hyacinthe, M. Sicotte a succombé, et M. Bouthillier est élu; c'est un membre pour l'opposition.

Aux Deux-Montagnes, M. Scott a triomphé; c'est un membre de l'opposition.

A Lennox et Addington, M. Seymour est réélu; il est ministériel.

Vaudreuil n'a pas été élu, comme plusieurs le pensaient, le sieur Harwood; c'est M. Mongenais qui est le candidat heureux; il marche avec l'opposition.

A Leeds, M. Ogle Gowan a été battu, et M. Richards élu en sa place; c'est une victoire pour le parti réformiste.

Bytown a élu un Réformiste; c'est M. Scott.

Le 4e Riding d'York n'a pas moins bien agi que les autres comités réformistes du pays; car l'Hon. M. Baldwin est encore envoyé au Parlement pour le représenter!

A Lincoln, M. Merritt est élu; c'est encore un Réformiste. L'Islet a réélu son ancien représentant, M. Fournier, membre de l'opposition.

A Kamouraska, l'élection a eu lieu; le représentant est M. Marquis qui votera avec l'opposition.

A Peterborough, M. Hall est élu; c'est un réformiste.

Nos lecteurs peuvent s'apercevoir par ce qui précède et parce que nous avons rapporté dans nos feuilles précédentes que jusqu'à ce jour les Tories ont perdu au moins 10 comtés dans le H. C. et les Réformistes un seul.

En 1844, à l'élection de Montréal, il n'y eut que 2170 voix prises, faisant seulement 1085 électeurs qui eussent pu user de leur droit d'élection.

Jusqu'à aujourd'hui il y a 559 membres élus; 35 réformistes, 17 Tories, 6 Hinks, et M. Carrall pour Oxford qu'on substitue à M. Hinks, parceque, dit-on, celui-ci a fait une erreur de date dans sa qualification!!

ETAT DES POLLIS.

TROIS HEURES APRÈS MIDI.

Table with 5 columns: Quartiers, Lafontaine, Holmes, Lunn, McKenzie. Rows list various districts like Est, Ouest, Centre, St. Marie, St. Louis, St. Antoine, St. Laurent, St. Anne, St. Jacques.

Ce résultat prouve que les Electeurs Libéraux de Montréal ne doivent négliger aucuns des moyens légaux de triompher. Ils doivent plus que jamais se réunir et donner leur voix. Un petit sacrifice de quelques instants; voilà tout ce que le pays demande; impossible de ne se rendre pas. Quant à nous, notre dernier mot est celui de tous les Réformistes: "Libéraux, allez voter en masse." Nous ajoutons: "allez voter paisiblement;" c'est la seule conduite qui convienne à des hommes libres, à des hommes honnêtes!

La Gazette Officielle de samedi contient deux proclamations, dont l'une annonce que la sanction royale a été donnée aux Bills suivants: Acte pour augmenter le capital de la Banque de Québec, etc.; Acte pour autoriser la Banque de Montréal à augmenter son capital; Acte pour autoriser la Banque de la Cité à faire de même; Acte pour incorporer la Banque du District de Québec. La seconde proclamation annonce que la sanction royale a été donnée à l'Acte pour incorporer la Banque des Marchands. La même gazette contient enfin la version française de l'Acte pour prolonger le temps fixé pour la prestation du serment, par les personnes naturalisées en cette Province, etc.

La température continue à être bien froide; aujourd'hui le temps est couvert. La glace est arrêtée en face de cette ville.

Le Canadien de Québec nous apprend qu'il y a eu 1227 baptêmes, 1122 sépultures et 248 mariages à Notre-Dame de Québec; l'excellent des naissances sur les décès est de 105.

Le même journal nous apprend qu'à une quête faite dans l'Eglise Métropolitaine de Québec le Jour des Rois (à la réquisition de la Société de St. Vincent de Paul), il a été recueilli la belle somme de \$125!

M. les Editeurs des journaux tant français qu'anglais publiés dans le Bas-Canada sont priés de vouloir insérer dans leurs feuilles respectives, les quelques lignes suivantes:

Le Journal d'Agriculture (en français) sera expédié par la poste; les paroisses, etc., où il n'y a pas de poste, seront servis par le Bureau de Poste le plus voisin, c'est-à-dire que M. les curés, commissaires d'écoles, etc., de ces paroisses seront certains de recevoir leurs numéros en s'adressant au Bureau de Poste le plus prochain. Les personnes dans les campagnes, qui ne recevront pas le Journal et qui désireraient le recevoir, voudront bien donner leurs noms à M. le curé de leur endroit le plus vite possible, en spécifiant le nombre de copies qu'elles désirent recevoir.

ORDINATION.—Le Catholic Herald nous apprend que le samedi des derniers quatre-temps, M. M. Waldron et Mullen ont reçu l'ordre de la prêtrise des mains de l'évêque de Philadelphie.

EGLISE ST. MICHEL.—Le même journal nous apprend que la congrégation de St. Michel vient d'obtenir contre le comté un verdict de \$27000, pour couvrir les pertes qu'elle a essuyées dans les émeutes de 1844.

CONFIRMATION.—Le Freeman's Journal nous annonce que Mgr. Walsh, d'Halifax, a confirmé le 26 décembre à New-York 203 personnes.

Mgr. Wiseman, dit le Willmer and Smith European Times, vient d'être nommé Archevêque Catholique de Westminster par S. S. Pie IX.—Le Révérend Maguire, fameux Controversiste Catholique est mort du typhus.—Le Prince de Joinville est à Paris pour cause de mauvaise santé; on dit qu'il ne pourra plus servir sur mer.—La Reine d'Angleterre va demeurer à l'Isle de Man durant l'état prochain.—Ferrare serait enfin évacués; les Autrichiens auraient retiré leurs troupes dans la capitale et ne garderaient dans la ville qu'un seul poste conjointement avec les troupes pontificales.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DES MELANGES RELIGIEUX.

UNE SÉANCE DE L'INSTITUT CANADIEN ET UNE LECTURE DU JUGE CH. MONDELET.

M. L'ÉDITEUR,

L'Institut Canadien vient d'avoir une séance publique et solennelle le jour anniversaire de sa fondation, et les journaux en ont reproduit les détails. Le rapport annuel du 6e. comité de régie aura fait plaisir à tous ceux qui aiment leur pays, et qui doivent par conséquent désirer la prospérité de ses établissements utiles, surtout quand ils ont pour objet la jeunesse. L'Institut Canadien est digne de cet intérêt public. On y voit une jeune et ardente cohorte d'amis des lettres et des sciences unir leurs forces pour les faire prospérer, et se préparer par là à des travaux plus graves de la vie sociale. Nous louons ce noble but et nous applaudissons volontiers aux succès non équivoques de ces généreux efforts. L'heureuse idée d'appeler à son aide l'appui du talent et l'autorité de l'expérience, révèle dans cette brillante jeunesse un sentiment de modeste qui honore, et une soif de science d'un bon augure pour son avenir. Il lui faut en effet une direction sage et ferme pour ne pas s'écarter du but louable qu'elle s'est proposé. Elle espère trouver ainsi dans les conseils et les leçons de ceux qui marchent devant elle dans la carrière, ce que l'âge et l'expérience semblent ne pas lui accorder encore.

Nous désirons ardemment voir cette jeune institution marcher courageusement dans cette voie, et c'est ce sentiment qui nous a conduit à parler de cette dernière séance mise au grand jour par la voie de la presse, elle est comme au banc de Popinion publique, et on a le droit de relever ses écarts, si elle y donne lieu; or cette séance ne peut pas, je crois, recevoir des applaudissements unanimes.

Le discours du Président respire peu la dignité académique et ne traite pas avec assez de respect les choses saintes. L'orateur se félicite (et c'est la seule pensée qui domine dans son allocution) de voir l'Institut posséder une alliée puissante etc., dans le beau sexe Canadien. C'est un tribut de reconnaissance bien mérité sans doute; mais est-il bien placé dans la bouche d'un jeune homme qui devrait être plus occupé d'étude que de galanterie? Que penser surtout de cette alliance indissoluble entre l'Institut et le beau sexe contractée aux pieds de l'autel de la Patrie, quand on sait que ce temple était une salle de danse, et cet autel un banquet! Comment approuver ces étranges associations de mots et ce mélange injurieux d'idées saintes et sacrées, avec des idées profanes, surtout quand il ne s'agit que de trouver un point de comparaison? Que veulent dire cette "protection d'une divinité en trois personnes. La patrie, la femme, la nationalité, et les grands prêtres de cette divinité qui comme les prêtres des autres divinités, se recommandent à la libéralité des hommes de foi et d'espérance, pour l'entretien et l'embellissement de leur temple, c'est-à-dire de leur bibliothèque?" Il y a là, disons-le, un déplorable abus (pour ne rien dire de plus), de pensées et d'expressions que nous ne nous permettrons pas de qualifier, mais que nous ne pouvons pas excuser.

Le second sujet de mes observations est plus délicat. Je ne l'aborde qu'avec timidité. La nature de son objet et le caractère si honorable de l'orateur m'imposent des mesures; mais quand il s'agit de vérités et de principes, la crainte de déplaire, qui ferait garder le silence deviendrait une faiblesse et une lâcheté amicus Plato, magis amicus veritas. D'ailleurs dans un enseignement donné par un tel organe et adressé à la jeunesse, chaque parole a une portée dont il est juste de bien comprendre l'importance. Il s'agit de la lecture faite sur la position de la femme en Canada par le Juge Mondelet. Elle a occupé la plus grande partie de la séance.

Parlons franchement, mais sans donner aucune atteinte aux intentions droites et au zèle ardent d'un des promoteurs actifs de l'éducation, d'un ami dévoué de la jeunesse, et d'un homme que son mérite place dans un rang distingué de la société.

Le sujet était intéressant; il serait peut-être permis de douter de l'opportunité de la circonstance, car il s'agit ici d'un cercle littéraire formé par des jeunes gens. Ont-ils à s'occuper de la manière dont doit être dirigée l'éducation d'une jeune personne? Le fond nous a paru faible et peu coordonné. La critique trouverait quelque chose à dire pour le style. La diction n'est pas assez châtiée, les formes assez concises et assez saisissantes; la phrase souvent lourde et traînante, est ordinairement mal cadencée; mais je ne prétends pas faire de la littérature, je ne veux m'arrêter qu'à des objets plus graves et à des pensées d'un ordre plus élevé.

C'est un déplorable manie de notre époque de verser à pleine main le mépris ou le ridicule sur ce qui s'est fait avant nous ou sur ce qui semble contrarier

nos vues et nos idées. On croit avoir remporté une victoire parce qu'on a essayé de stigmatiser avec une épithète injurieuse ou une froide plaisanterie un ordre de choses qui n'est plus, ou qui ne nous plaît pas. Mais quel avantage peut retirer la jeunesse de cette manière de juger? n'y aurait-il pas plus de justice et d'utilité à montrer au jeune homme, comme digne de son émulation, le glorieux héritage d'héroïsme et de vertu de ses pères plutôt qu'à l'entretenir de ce qu'on appelle les sottises vanités, les ridicules prétentions des grands, la sottise aristocratique? La jeunesse habituée à ne jeter qu'un coup d'œil de dédain sur les siècles écoulés n'apprendra guères par là à respecter les conseils et les leçons de l'âge mûr ou de la vieillesse. Vous flattez son orgueil et sa vanité en l'habituant à se suffire à elle-même, vous la disposez à cette émancipation universelle qui fait de nos jours l'anarchie et la confusion en toutes choses.

La question de l'aristocratie héréditaire, que je n'essaie pas ici de traiter, ne se résoud pas d'un trait de plume. Vous voulez seulement, direz-vous, celle du talent? vous ne la trouvez dominante dans aucun état ni à aucune époque. Ce n'est pas sa nature. Vous rejetez celle du nom, qui reflète souvent une grande gloire et de précieux souvenirs; vous ne pouvez pas rejeter celle du pouvoir qui ne suppose cependant pas toujours le mérite, ou vous adopterez forcément comme de nos jours celle des richesses qui en offre souvent bien moins encore.

Ces distinctions sociales, établies d'une manière ou d'une autre, sont un des éléments essentiels de la société. Nos voisins qu'on veut à tout prix et en toutes choses nous donner pour modèles nous offrent ici une singulière leçon. Avec leur esprit d'indépendance et d'égalité dont ils sont si fiers, comment traitent-ils même dans les Etats libres. l'homme de couleur alors même qu'une suite de générations a fait disparaître de dessus son front jusqu'aux dernières traces de son origine? Je n'admets pas davantage ces jugements tranchés et absolus sur l'éducation donnée par nos Pères, comme s'ils n'avaient rien entendu dans cette matière, et comme si nous étions arrivés enfin au siècle du triomphe et de la perfection. Jugons de l'éducation par ses fruits. Nous connaissons ceux du passé; laissons le temps murir ceux du présent et nous aurons alors le droit d'établir un parallèle pour décider de la victoire. On se félicite peut-être trop de tout l'accessoire dont on a chargé l'éducation de nos jours. Voilà ce qu'on veut bien appeler du progrès. J'admets volontiers ces exigences de l'époque, mais parce qu'on y attachait moins d'importance autrefois et qu'on visait plus au solide qu'au brillant, ferez-vous croire que nous sommes supérieurs à nos pères? attendez que nos femmes et nos filles (pour ne parler que de notre pays) aient surpassés en héroïsme de vertus les dames de la Peltrie, d'Aillebout d'Yoyville, les Demoiselles d'Aillebout, Mansé, Leber, et en héroïsme de courage et de patriotisme Madame et Mademoiselle de Vercheres, et nous les laisserons volontiers se féliciter, si elles le veulent, de savoir mieux quelles, toucher un piano, faire une pirouette ou courir un galop.

Nous nous serions arrêté à quelques observations sur les phrases suivantes qui offrent peu d'exactitude dans l'expression, et quelques unes même un sens faux si nous ne les avions pris regardées comme un lapsus calami, ou comme rendant sans doute imparfaitement la pensée de l'auteur. "De nos jours la raison n'est pas bridée pour la mieux attacher au char de la folie." "La femme est passible de grandes vertus." "Vous devez au corps autant qu'à l'intellectuel, et au moral de vos enfants." "Toute divine qui soit la musique elle n'en est pas moins utile, heureux les enfants qui réchauffent en eux le feu divin de la musique qu'ils l'entretiennent! ils y sont tenus en conscience." "Le mariage, cet état par excellence. &c"

On peut regretter que le Lecteur dans un enseignement aussi solennel ait accordé une si petite part à l'influence de la religion et des sentiments du cœur, sur les résultats de l'éducation. Peut-être que s'il eût puisé davantage dans nos sources sacrées, et mis sous les yeux de son intéressant auditoire les beaux exemples des femmes fortes et des filles vertueuses dont la bible nous offre le tableau, la scène aurait grandi et le cadre aurait été plus complet, au point de vue religieux et moral. Nous finissons par une observation que nous suggère un des derniers allus qui a pour objet la danse. On ne s'attendait guère à voir à ce occasion une sorte de félicitation jetée du haut d'un fauteuil académique sur une autorité vénérable, parce qu'elle contraire, il paraît, les goûts de l'auteur, en l'autorisant pas à danser dans les couvents.

Qu'on y danse ou qu'on n'y danse pas, il nous semble qu'il ne convient pas, surtout à un homme grave, d'y attacher une importance systématique qui après tout est contestable.

Nous nous garderons bien moins encore de souscrire au langage de l'auteur qui avec le ton d'un casuiste cherche à mettre en cause la conscience de l'autorité ecclésiastique, et qui insinue, nous n'oserions dire sur quels fondements, que les communautés religieuses sont sous ce rapport en contradiction avec elles-mêmes.

"Voici les paroles que j'abandonne au jugement du lecteur. Espérons que la raison et une religion éclairée seront faire des scrupules consciencieux sans doute, mais dénués, sans cela l'autorité ecclésiastique consulterait peu l'intérêt des jeunes filles et répondrait bien peu aux vœux des dames qui dirigent la jeunesse, dont les vœux éclairés les mettent à l'unisson des progrès du jour."

Plusieurs articles sont remis, faute de place.

NAISSANCE.

En cette ville, le 7 du courant, la Dame du Dr. D'Orléans, a mis au monde un fils.

DÉCÈS.

A St. Roch, hier le 5 courant, des fièvres typhoïdes, Sicur Jean Marie Armand, maître tanneur, à l'âge de 36 ans.

AVIS.

On demande un INSTITUTEUR et une INSTITUTEUR pour enseigner le français dans un des arrondissements de la paroisse du SAULT-AU-RECOLLET. Un homme marié dont la femme pourrait tenir l'école des filles serait préféré. S'adresser par lettres, franchises de port, aux Commissaires du lieu. Sault-au-Récollet, 16 décembre 1847.

PETIT TRAITÉ

DE GRAMMAIRE ANGLAISE, A L'USAGE DES ÉCOLES PRIMAIRES, PAR CHS. GOSSELIS

Maintenant sous Presse dans l'Intérieur du Journal de Québec.

Ce petit livre qui a obtenu des paroles d'approbation des juges compétents et qui est un travail utile et consciencieux, rencontrera indubitablement l'encouragement du public et de ceux qui sont spécialement chargés de veiller à l'enseignement élémentaire, tels que les commissaires d'école et les instituteurs. M. Gosselin est avantageusement connu à Québec, par des études substantielles, des talents réels et surtout par son ingénieux "tableau graphique à cloches," dont on a bien pu constater la praticabilité sans porter atteinte au mérite de l'invention et à l'habilité de l'inventeur à le défendre. Ce dernier fait n'a pas eu rapport avec la grammaire anglaise, mais il sert à faire connaître au public celui auquel il doit avoir à faire comme grammairien. Nous renvoyons le lecteur à la note de M. McDonald, dont les études spéciales font un juge compétent en cette matière.—Journal de Québec.

A. M. Charles Gosselin, Monsieur.—J'ai lu le manuscrit de votre "Petit traité de Grammaire Anglaise à l'usage des Ecoles primaires," et j'ai cru pouvoir vous dire avec vérité qu'en le publiant vous rendez service et aux maîtres et aux élèves. 14 octobre, 1847. R. MACDONALD.

PROSPECTUS DE L'AUTEUR.

De toutes les exigences auxquelles nous assujétit de plus en plus, chaque jour, notre position sociale, l'une des plus impérieuses est sans contredit l'étude de la langue anglaise; se refuser à cette étude c'est renoncer, de gâté de cœur, à son avenir. Prendre la peine de démontrer cette vérité c'est vouloir démontrer un axiome. Ainsi mon unique intention est d'offrir au public un travail qui facilite cette étude et qui la rende plus abordable aux jeunes intelligences que les livres actuellement en usage dans les écoles de ce pays.

L'expérience de plusieurs années d'enseignement, mes rapports constants avec des enfants d'âges, de caractères et de dispositions divers m'ont convaincu, que les grammaires anglaises que l'on met entre leurs mains sont généralement trop au-dessus de leur portée; et qu'ainsi elles ne répondent pas à leur besoins; la phraseologie en est trop recherchée ou trop obscure. Ce sont pour eux des mots vides de sens, des phrases auxquelles ils n'attachent aucune idée, le tout étant, en outre, noyé dans une masse d'exceptions et de remarques, qui, comme un lourd fardeau, écrasent les intelligences encore faibles et délicates, et finissent souvent par y laisser la confusion, et puis le dégoût.

Ce défaut, dont j'étais exempté à peu près aucune de nos grammaires, m'ayant frappé de bonne heure par les obstacles qu'il me créait chaque jour, dans l'enseignement, je crus qu'il était possible de le faire disparaître, et je travaillai en conséquence. Me déliant de mes seules forces et de mon propre jugement, devenu intéressé, dans un travail si petit en apparence, mais difficile en réalité, j'ai consulté les grammaires de plus de réputation et j'en ai extrait et simplifié, dans l'expression, les principes et les règles qui y sont comme perdus, pour en faire un petit code grammatical aussi peu volumineux, et aussi substantiel que possible, afin de soulager la mémoire des enfants tout en leur donnant beaucoup à apprendre. Ce travail fait, je l'ai soumis à des personnes capables d'en porter un jugement sain et impartial, j'ai invoqué l'autorité de personnes dont la lumière et le désintéressement sont au-dessus de tout soupçon et dont la sincérité ne saurait être mise en doute. Des paroles d'encouragement et même d'approbation sont tombées de leurs lèvres; mon travail tout abrégé et tout imparfait qu'il puisse être, leur a paru propre à rencontrer les besoins de l'enseignement élémentaire, et de nature à être utile également aux instituteurs et aux élèves. Parmi ces personnes je me permettrai de citer le nom de M. McDonald, le ci-devant rédacteur du Canadien, dont la science et la sincérité ne seront contestées par personne; et ce monsieur a bien voulu m'honorer d'une note d'approbation.

Appuyé d'un tel témoignage, j'ose espérer que mon humble travail rencontrera un accueil bienveillant chez mes compatriotes et surtout parmi les amis de l'éducation.

CHARLES GOSSELIN.

LIVRES NOUVEAUX.

Vient d'être publié par les soussignés une nouvelle édition de "LA JOURNÉE DU CHRÉTIEN" contenant les Prières et les Offices des Dimanches et des principales fêtes de l'année, l'Office des Morts, et l'exercice du chemin de la croix. Le tout a été revu et augmenté par un ecclésiastique catholique, et avec l'approbation particulière de leurs grandeurs monseigneur l'archevêque de Québec et monseigneur l'évêque de Montréal. L'ouvrage est imprimé sur le plus beau papier, est bien relié, et ne renferme pas moins de six-cent trente-huit pages, illustrées de douze gravures sur acier.

—Aussi—

Une nouvelle et jolie édition de la NEUVAINE EN L'HONNEUR DE ST. FRANÇOIS XAVIER. Cet ouvrage sera vendu à bien bon marché, savoir, trois piastres et demi par cent.

D. et J. SADLER, No. 179, rue Notre Dame Montréal.

ATELIER DE PEINTRE D'HISTOIRE ET DE PORTRAITS.

L'HONNEUR d'annoncer aux citoyens de Montréal et au public en général, qu'il a établi son ATELIER dans la maison de M. BOUTANGER, Rue Notre-Dame. Ses Etudes de PEINTURE seront visibles tous les jours depuis 9 heures A. M. jusqu'à 4 heures P. M. Montréal, 14 décembre 1847.

PHARMACIE CANADIENNE.

Rue St. Jean, No. vingt-quatre.

QUEBEC.

Le Public rencontrera à la PHARMACIE CANADIENNE du Soussigné, en sus des avantages des prix et de la qualité des remèdes, un plus grand encore, celui de sa QUALITE DE MEDECIN, qui est une garantie de l'apropos des remèdes et des directions qu'il donnera à ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance; à l'avantage que n'offre NUL AUTRE ETABLISSEMENT en ce genre à Québec et qui est cependant le point le plus important en Médecine.

Il a maintenant en son Etablissement un GRAND ASSORTIMENT

DE MEDICINES, DE REMEDES A PATENTES,
DE DROGUES A TEINTURES,
DE PARFUMERIES FRANÇAISES, ANGLAISES
ET DE SA PROPRE FABRIQUE.

Et aussi :

DES BATTERIES ELECTRO-MAGNETIQUES,
ET DES BOITES DE REMEDES
HOMEOPATIQUES, ETC., ETC., ETC.

Le tout à des prix réduits; et à cinq per cent d'escompte pour chaque achat au-dessus de deux louis argent comptant.

O. GIROUX, M. D. PHARMACIEN, ETC. QUÉBEC.

19 Octobre 1847.

LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE.

Les Soussignés ont l'honneur d'annoncer au public et à leurs amis qu'ils viennent de transporter leur Atelier, rue Notre-Dame, vis-à-vis le Séminaire, où, tel qu'ils l'ont dernièrement annoncé, ils ont ouvert une Librairie sous le nom de

LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE.

Ils ont constamment en main des Livres de Morale et de Religion, et tout ce qui est nécessaire aux Ecoles Chrétiennes. Ils espèrent que le patronage du public et particulièrement du clergé catholique ne leur sera pas défaut, vu la supériorité de leurs articles et l'excellence des ouvrages qui sortiront de leur échoppe. Enfin ils font tout en leur pouvoir pour satisfaire ceux qui les patroniseront.

CHAPELÉAU ET LAMOTHE.

Montréal, 14 sept. 1847.

LE VÉRITABLE PORTRAIT DE S. S. PIERRE IX.

PEINT D'APRÈS NATURE, A ROME, EN 1847,
ET GRAVÉ SUR GRAND PAPIER DE CHINE
de 28 pouces de haut sur 22 pouces de large!

CETTE MAGNIFIQUE GRAVURE, copie fidèle d'un des plus beaux chef-d'œuvres de l'École Italienne, sera bientôt mise en vente chez les Soussignés. L'intérêt toujours croissant qui entoure aujourd'hui LE GRAND APÔTRE DE L'ÉGLISE ET DE LA LIBERTÉ S. S. PIERRE IX, ne peut qu'inspirer le plus vif désir de posséder le portrait d'un si excellent Pontife.

Les grandes dimensions et le mérite artistique de cette gravure, lui méritent sans aucun doute, la première place dans les salons de nos concitoyens.

CHAPELÉAU & LAMOTHE.

RUE NOTRE-DAME, VIS-À-VIS LE SÉMINAIRE.
Montréal, 19 novembre 1847.

A vendre.

AUX BUREAUX DES MELANGES RELIGIEUX
ET
CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES, ETC. ETC.
LE
CALENDRIER ECCLESIASTIQUE
ET CIVIL POUR L'ANNÉE 1848.

CE CALENDRIER contient, outre une liste complète du Clergé Catholique des Diocèses de Montréal et de Québec, les Époques Ecclésiastiques notamment concernent le Canada, l'Ordo ou l'Ordre des Rubriques, la liste et le Terme des Cours de Justice, la Liste des principaux Officiers du Gouvernement, des Membres de la Législature du Bas-Canada, des Examineurs des Instituteurs pour Québec et Montréal et des Commissaires d'École pour la Cité de Montréal, des Commissaires pour l'érection des Paroisses, des Magistrats, des Avocats, des Notaires, des Médecins, des Militaires de la Province du Canada, etc., etc. Le CALENDRIER ECCLESIASTIQUE ET CIVIL se recommande par sa perfection typographique. On se le procure à très-bas prix.

ACADEMIE

POUR LES JEUNES DEMOISELLES,

QUI sera ouverte à ST. JEAN DORCHESTER, district de Montréal le 15 octobre prochain, par les SEURS si avantageusement connues de la Congrégation de Montréal.

Cette nouvelle Institution, comme toutes celles qui dirigent les Sœurs de la Congrégation, comprendra dans son plan d'éducation, toutes les branches d'enseignements qui peuvent entrer dans l'éducation des enfants de toutes les classes de la société. Outre la lecture, l'écriture, l'arithmétique et la grammaire en langue française et anglaise; les autres branches d'une éducation complète, comme la géographie, l'histoire, la littérature, les ouvrages à l'aiguille de toute espèce, le dessin, la musique, etc. etc. seront enseignés dans ce nouvel établissement, aussitôt qu'il y aura un nombre suffisant d'élèves qui demanderont cette partie de l'enseignement, et qui seront prêtes à le recevoir.

Les jeunes personnes seront admises dans l'Institution sans aucune distinction de croyance religieuse, et elles y jouiront d'une entière liberté de conscience; cependant, à raison du bon ordre nécessaire dans une Institution de ce genre, toutes devront se conformer aux exercices du culte extérieur de la maison.

Les prix de la pension et de l'enseignement seront réduits; et on pourra les connaître en s'adressant à ces Dames à leur maison à St. Jean, le premier, ou au premier octobre prochain. Les branches d'une éducation libérale et soignée, comme le dessin, la musique, etc., seront payées à part.

Pour l'habillement et le trousseau, on n'exige rien en particulier; cependant il serait bon de voir les Sœurs à ce sujet.

On ne prendra aucune pensionnaire pour moins de trois mois; et pour éviter le dérangement dans les classes, il n'y aura point d'autre vacance accordée aux élèves, que la vacance annuelle de quatre semaines, à la fin de juillet, ou au commencement d'août.

À la fin de chaque année scolaire, il y aura un examen public, des prix et récompenses seront décernés aux élèves, qui se seront distingués par la bonne conduite, l'application et le succès.

St. Jean, août 1847.

PROSPECTUS.

MEMOIRES HISTORIQUES

sur

L'EGLISE DU CANADA,

ET LE

PAYS EN GÉNÉRAL,

DE

1534 à 1847.

Le Révérend M. Paquin, Prêtre, curé de Saint-Eustache, est sur le point de publier l'ouvrage dont nous venons de donner le titre.

Déjà le Prospectus a été publié par la Presse Canadienne. [Voir *Mélanges Religieux... Revue Canadienne... Montréal.*]

Le No. du 23 avril dernier, (*Mélanges Religieux*), contient deux lettres remarquables adressées à M. le curé Paquin, par des personnes, recommandables dans la société, qui ont pu parcourir, apprécier et juger les Mémoires historiques sur l'Église du Canada, etc.

En publiant aujourd'hui le fruit d'un grand nombre d'années de travaux, de recherches, de compilations faites avec le plus grand soin, M. Paquin cède au désir de ses nombreux amis. Cette publication n'est pas pour lui une opération mercantile, qui ne conviendrait pas au caractère sacré dont il est revêtu: c'est une dette qu'il entend payer à l'Église du Canada, comme à son Pays.

M. le curé Paquin n'a pas eu la prétention d'écrire l'histoire de l'Église du Canada, pas plus que l'histoire de son Pays: les travaux apostoliques, auxquels il s'est dévoué, ne le lui auraient pas permis. Il a d'ailleurs bien compris que l'histoire d'un Pays comme le nôtre, surtout, devrait être ajournée à des temps plus reculés, pour pouvoir être marquée du cachet de l'indépendance et de l'impartialité. Le citoyen, quelque éminent qu'il soit, qui a vécu au milieu d'événements contemporains, qui a pu y être mêlé soit par ses amis politiques, ne peut prétendre au titre d'historien; quelque soit sa position sociale, l'indépendance de son caractère.

Les Mémoires de M. le curé Paquin sont de riches matériaux pour l'histoire du Canada. M. Paquin ne veut pas, comme l'avare, jouir seul de ce précieux trésor. Il veut fournir à la jeune génération sur laquelle repose aujourd'hui l'avenir de la nationalité canadienne, les moyens faciles de suivre les travaux de leurs pères, de s'éclairer pour remplir leur mission de l'exemple du passé; puis enfin de saisir la plume de l'historien, pour classer les faits accomplis. Récompenser, blâmer les corps politiques, les citoyens pour la part qu'ils ont pu y prendre.

M. le curé Paquin a fouillé partout: Archives Ecclésiastiques, Bibliothèques particulières des Séminaires, des Evêchés, des Curés, des Communautés Religieuses, Archives des Greffes de nos Cours, etc., il a tout mis à contribution, et pour cela il n'a épargné ni soins, ni dépenses. Dans ses Mémoires, pas un fait qui ne soit vrai, pas un événement qui n'ait été constaté d'une manière authentique. Ce laborieux et infatigable Ecclésiastique a cru devoir joindre à ces Mémoires une riche galerie biographique qui contiendra tous les noms des citoyens qui se sont distingués par des services rendus au Pays, à quelque titre que ce soit.

Tableau des Membres du Clergé, avec des notes sur chacun d'eux. Idem. des Membres des Communautés Religieuses, Pères Jésuites, Récollets et autres, etc.

Tableau des Fondatrices des Communautés Religieuses de Femmes, Ursulines, Congréganistes, etc. Supérieures, Membres de l'Administration, etc. Tableau des principales familles, dont les noms sont liés à l'histoire du pays. Généalogie, etc. Notice sur MM. les Artistes, les Peintres, les Hommes de Lettres, les Mécaniciens, les Négociants, etc.

Notices sur toutes nos Églises, époques de leurs fondations, comprenant le détail de tout ce que ces établissements renferment de précieux, comme Tableaux, Sculptures, etc.

Nous ne pourrions pas plus loin cette récapitulation, ce qui pourrait être fastidieux.

En résumé, nous dirons en un mot, que les Mémoires de M. Paquin sont une riche mosaïque où chacun peut puiser à son gré, et trouver des faits qui sont de nature à l'intéresser: soit comme homme public, soit comme simple particulier, à quelque classe de la société qu'il appartienne.

MM. FABRE ET CIE., Rue St. Vincent; CHAPELÉAU ET LAMOTHE, Rue Notre-Dame, vis-à-vis le Séminaire; J. B. ROLLAND, Rue St. Vincent; et l'Imprimeur LOUIS PERRAULT, sont chargés de recevoir la souscription, tant pour la Ville que pour la Campagne. L'on souscrit aussi au Bureau des MELANGES.

L'ouvrage se composera de trois beaux volumes in-8vo. sur caractères neufs et papier superfine. Il paraîtra par livraison d'un volume tous les trois mois, si la liste des abonnés assez forte pour assurer les frais de l'impression. Chaque volume coutera 6s. broché, ou 5s. 6d. cartonné, payable lors de la livraison.

L'ORIENT,

OU
VOYAGE

EN EGYPTE, EN ARABIE, EN
BERBÈRE-SAINE, EN TUR-
QUIE EN EGYPTE.

PAR M. L. GINGRAS,

Prêtre, Membre du Séminaire de Québec.

CET ouvrage en deux volumes in-octavo formant plus de MILLE PAGES est maintenant prêt et sera livré immédiatement aux souscripteurs, à domicile. Ceux de la campagne sont priés de préparer le montant de leurs souscriptions; l'ouvrage leur sera transmis ou ils pourront se le procurer de suite en s'adressant à M. G. N. GOSSELIN, agent pour Montréal, No. 96, rue St. Urbain, ou à PÉREZ, chez. Les personnes qui n'y ont pas souscrit pourront s'en procurer, en s'adressant de suite à MM. FABRE et CIE., vu qu'il n'en n'a été frappé qu'un très-petit nombre d'exemplaires au-delà de ceux qui ont été retenus d'avance.

Montréal, 8 octobre 1847.—qf.

LIBRAIRIE CATHOLIQUE

DE
J. B. ROLLAND,
24, RUE ST. VINCENT,
MONTREAL.

On trouvera constamment à cette adresse toutes espèces de livres et fourniture d'école, ainsi qu'un assortiment de livres de prières: le tout à des PRIX TRES-REDUITS.
Montréal, 21 octobre 1847.

Le Soussigné informe ses pratiques et le public en général, qu'il a de nouveau REDUIT SES PRIX et qu'il vendra les Livres d'Écoles, etc., etc., à aussi bas prix que qui que ce soit. Voir ses prix avant que d'acheter ailleurs.
J. Bte. ROLLAND.
Montréal, 5 novembre 1847.

P. GENDRON,

IMPRIMEUR,
No. 24, RUE ST. VINCENT, ONTARIO.

OFFRE ses plus sincères remerciements à ses amis et au public pour l'encouragement qu'il lui a reçu, depuis qu'il a ouvert son atelier typographique, et prend la liberté de solliciter de nouveau leur patronage, qu'il s'efforcera de mériter par le soin qu'il apportera à l'exécution des ouvrages qui lui seront confiés. On excite à cette adresse, toutes sortes d'impressions telle que: LIVRES, PAMPHLETS, BILLETS D'ENTERREMENT, CATALOGUES, CIRCULAIRES, CARTES D'ADRESSE, POLICES D'ASSURANCE, CHÈQUES, CARTES DE VISITES, TRAITEMENTS, ANNONCES DE DILIGENCES, CONNAISSANCES, PROGRAMMES DE SPECTACLES, ETC.

Le tout avec goût et célérité.
Tout le matériel de son établissement est neuf, acheté depuis cinq ou six mois seulement.
PRIX TRES-REDUITS.
6 novembre 1847.

BANQUE D'ÉPARGNES

DE LA
CITÉ ET DISTRICT DE MONTREAL.

PATRON:
Monseigneur l'Evêque Catholique de Montréal.
Bureau des Directeurs,
W. Workman, Président, Francis Huick, Secrétaire et Trésorier.
A. Larocque, V. Président, H. Mulholland,
John E. Mills, L. H. Holton,
Jacob DeWitt, John Tully,
Joseph Bourret, Damase Masson,
P. Beaubien, Joseph Tremier,
L. T. Prunaud, Nelson Davis,
H. Judah.

AVIS est par les présentes donné que cette Institution paiera CINQ PAR CENT sur tous les dépôts. Les Dépôts sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirs des samedis et lundis (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requérant l'attention du Bureau doivent être envoyées les Jours ou Vendredis, vu que le Bureau des Directeurs ne réunit régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigent, on pourra s'occuper des demandes ou applications qui seraient faites, aucun autre jour dans la semaine, le Président le Vice-Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque.

BANQUE D'ÉPARGNES

EXTRAIT.
Balance due aux déposants, 31 juillet 1847. £19417 8 9
30 Nov.—Montant déposé depuis le 31 juillet jusqu'à ce jour. £47800 7 1
Do. retiré do. 34214 3 8

Augmentation depuis le 31 juillet 13636 3 5
Balance due ce jour aux déposants: £63053 12 2
Par ordre du Bureau,
JOHN COLLINS,

Bureau de la Banque d'Épargnes, de la Cité et du District, 46, Grande Rue St. Jacques, 30 novembre 1847.

La Banque sera transférée vers le 20 du courant, dans le bâtiment, rue St. François Xavier, occupé actuellement par la Banque du Peuple.

L'Avenir,

JOURNAL PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DE LA JEUNESSE.
Paraît tous les samedis sous les auspices d'une société en commandite de jeunes gens.
L'abonnement est de 10c. par anneau payable d'avance.
On s'abonne à Montréal au bureau du journal No. 21 rue St. Vincent, à Québec chez M. S. Drapeau, agent, et aux Trois-Rivières chez M. P. Nourie, agent.

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE DE CALCUL DIFFÉRENTIEL ET DE CALCUL INTÉGRAL.

LES amis de l'Éducation qui désirent voir les jeunes Canadiens s'adonner de plus en plus à l'étude des sciences et y faire de progrès, sont invités à souscrire à cette ouvrage, qui contiendra environ 100 pages in-8 et une planche de figures. Dans le cas où l'on n'aurait pas souscrit et se trouverait insuffisant, on ferait suivre l'ouvrage d'un *Traité Élémentaire de Géométrie Analytique*. L'ouvrage coûtera entre 3 à 4 chelins.
Des listes de souscripteurs sont déposées à la librairie d'Angusin Coté et Cie. près de l'Archevêché, chez MM. Grémeux, libraires, rue de la Fabrique, et à Montréal aux bureaux des *Mélanges*.

ORNEMENTS D'ÉGLISE.

VIS-À-VIS LE SÉMINAIRE DE MONTREAL
CHEZ MM. CHAPELÉAU & LAMOTHE
AGENTS DE J. C. ROBILARD DE NEW-YORK.

En annonçant à MM. les Curés qu'il a transporté son fonds d'Ornements d'Église à l'adresse ci-dessus, le Soussigné vient aussi offrir ses remerciements bien respectueux aux Dames de l'Hôpital-Général, pour le succès si heureux qu'elles ont bien voulu mériter aux articles qui ont été en dépôt jusqu'à ce jour à leur Établissement.

Au bon-vouloir et à l'encouragement de MM. les Curés du Canada le Soussigné s'engage dès aujourd'hui à répondre en leur offrant à dater de ce jour

LE PLUS BEL ASSORTIMENT DE MONTREAL.
L'acheteur rencontrera toute la loyauté qui lui est due dans les prix de ces objets, où les progrès de la Dorure et de l'Argenture, surtout en Imitations mettent en défi les plus habiles commis-seurs.
Chaque article sera GARANTI et à couvert de toute fausse représentation de qualité.
Enfin, la marchandise sera TOUJOURS FRAICHE et

TOUJOURS A BON MARCHÉ.
L'Assortiment d'aujourd'hui consiste en une grande variété de CHASUBLES TOUT FAITES.

AUSSI:
CROIX DE CHASUBLES
En drap d'or avec brochures à RELIURES en or, argent et couleurs.
" DAMAS Blanc, Cramoisi, etc. etc. brochés tout en or.
" " (couleurs assorties) " en or et couleurs.
GARNITURES DE CHAPES ET BANDES DE DALMATIQUES
En drap d'or (imitation) à dessins très-riches et saillants.
" Damas brochés en or et couleurs.
" (assortis de couleurs) brochures riches, en naires et de bas prix.

GARNITURES COMPLETES.
N. B. Les Croix, les Garnitures de Chapes et les Bandes de Dalmatiques ci-dessus sont toutes appareillées de dessins et offrent par là même une variété de garnitures complètes dont chacune est peu dispendieuse.

ÉTOILES ET VOILES DE BÉNÉDICTION.
Les Étoiles sont assorties de couleurs, plusieurs à brochures riches. Les Voiles portent tous de riches emblèmes au centre et aux extrémités.

ÉTOFFES A ORNEMENTS.
Drap d'or à brochures très-riches en or, argent et couleurs (dessins nouveaux).
Moire d'or à reflets riches et brillants.
Damas brodés, tout en or, et aussi en couleurs.
Les prix de tous ces objets sont extrêmement réduits, dans le but d'offrir aux MM. du Clergé tous les avantages du bon marché et de la bonne qualité et avec leur bienveillance concevront une vente rapide, de suite de très-près et toujours à bas prix toute la nouveauté (en ce genre) des fabrications de Paris et de Lyon.

ARGENTERIE D'ÉGLISE.

Le Soussigné attend très-préchaivement un assortiment complet d'ostensoirs Cibottes Encensoirs Burettes etc.

N. B. Le Soussigné ne fait pas copier d'Ornements d'Église dans les équipages.
MM. les Curés qui désireraient faire venir des objets d'importation exotiques (et pour leur propre compte), jouiront de tous les avantages possibles dans les prix de chaque article.
On voudra bien faire suivre ces ordres de toutes les explications nécessaires à éviter la moindre erreur, et les adresser à

J. C. ROBILARD, No. 84, Cedar St. New-York.

MANUEL DE TEMPERANCE,

PAR LE R. P. CHINQUY.
RELIÉ A L'USAGE DES ÉCOLES.

Se vend chez MM. FABRE & CIE.
" " MM. CHAPELÉAU & LAMOTHE.
" " A L'ÉVÊCHÉ.

ARCHITECTURE.

CHS. BAILLARGE, ARCHITECTE, au vieux Château St. Louis, Haute-Ville, Québec.

CONDITIONS DES MELANGES RELIGIEUX.

LES MELANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI.
Le prix d'abonnement pour l'année est de QUATRE PIASTRES, payables d'avance, frais de poste à part.
Les MELANGES ne reçoivent pas d'abonnement pour moins de SIX mois.

Les abonnés qui veulent discontinuer de souscrire aux *Mélanges*, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.
Toutes lettres, paquets, correspondances, etc. etc. doivent être adressées, francs de ports, à l'Éditeur des *Mélanges Religieux* à Montréal.

PRIX DES ANNONCES.
Six lignes et au-dessous, 1ère. insertion, £0 2 6
Chaque insertion subséquente, 0 0 7
Dix lignes et au-dessous, 1ère. insertion, 0 3 4
Chaque insertion subséquente, 0 0 10
Au-dessus de dix lignes, [1ère. insertion] chaque ligne, 0 0 4
Chaque insertion subséquente, par ligne, 0 0 1

Les Annonces non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu'à avis contraire.
Pour les Annonces qui doivent paraître LONGTEMPS, pour des annonces fréquentes, etc., l'on peut traiter de gré à gré.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX.
Montréal, MM. FABRE & CIE., Libraires.
Trois-Rivières, VAL. GUILLET, Ber. N. P.
Québec, M. D. MARTINEAU, Pire. Vir.
Ste. Anne, M. F. PILOTE, Pire. Direct.

Bureau des *Mélanges Religieux*, troisième étage de la Maison d'École près de l'Évêché, coin des rues Algonne et St. Denis.

JOS. RIVET & JOS. CHAPELÉAU,
PROPRIÉTAIRES ET IMPRIMEURS.